

**POUVOIR**

**devant parvenir** au siège de l'Association  
**par courrier** (226, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris)  
ou **par courriel** : à [info@serviralumni.com](mailto:info@serviralumni.com),

**avant le mardi 12 décembre 2023.**

Je, soussigné(e) :

Cycle de formation :

Promotion :

- déclare être à jour de ma cotisation annuelle à l'Association SeRViR.
- ne pourrai venir voter physiquement à Paris pour l'Assemblée générale du jeudi 14 décembre 2023.
- donne pouvoir de me représenter et de voter en mes lieu et place à un autre membre de l'Association SeRViR, à jour de sa cotisation, présent lors de l'Assemblée Générale du jeudi 14 décembre 2023.

***Tout électeur qui recourt au vote par procuration a intérêt à indiquer le nom de trois mandataires.***

	Nom	Prénom	Promotion
Mandataire 1			
Mandataire 2 (en cas d'empêchement du mandataire 1)			
Mandataire 3 (en cas d'empêchement du mandataire 2)			

« **Toute procuration doit mentionner au moins un nom de mandataire.** Le mandant peut porter sur sa procuration le nom de **trois mandataires potentiels**. Sous peine de nullité, **le pouvoir mentionne clairement l'identité du mandant et celle du ou des mandataires dans l'ordre préférentiel** ainsi que la date de l'assemblée générale concernée. **Chaque membre présent ne peut détenir plus de cinq pouvoirs** en sus du sien » (article 5 des statuts).

Date et signature précédées  
de la mention manuscrite  
"BON POUR POUVOIR"